



Direction Générale des Douanes et Droits Indirects

Cotonou, le 07 juillet 2021

Le Directeur Général

NOTE DE SERVICE

A tous

N° 3233 DGDDI/DBP

- DIRECTEURS TECHNIQUES CENTRAUX
- DIRECTEURS DEPARTEMENTAUX
- CHEFS SERVICES CENTRAUX
- CHEFS SERVICES D'INTERVENTION RAPIDE
- RECEVEURS
- CHEFS DE BRIGADE

Objet : Création d'un comité.

Dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations issues du Conseil des Ministres en date du 07 juillet 2021, faisant suite à l'audit de l'ANaTT relatif aux véhicules immatriculés sans preuve de justification du paiement des droits et taxes de douane, il est mis sur pied un comité chargé de proposer des actions concrètes en vue du recouvrement optimal des droits et taxes compromis.

Ledit comité se compose ainsi qu'il suit :

- ❖ **Président** : Colonel AMOUSSOU Ménagon, Inspecteur Général des Services ;
- ❖ **Vice-Président** : Commandant KOUNONZO Roméo, Receveur Adjoint à la Recette Cotonou-Port ;
- ❖ **Rapporteur** : Capitaine SODJINOUS Séréphin, en service à la Direction de la Législation et des Relations Internationales.
- ❖ **Membres** :
 - Commandant KOUASSIVI Pierre, Chef des Opérations Commerciales à la Recette Cotonou-Port ;

- Capitaine BIO NIGAN Salim, Chef section « Spéciale Escorte Douanière » ;
- Contrôleur des douanes SABI Jean, en service à la Direction du Renseignement et des Enquêtes Douanières ;
- Contrôleur des douanes ADANTCHEDE Barnabé, en service à la Direction du Renseignement et des Enquêtes Douanières ;
- Monsieur GBAGUIDI Yves, Chef Service à la Direction de la Gestion de l'Information ;
- Madame KOUDOUKPO Flora, Informaticienne à la Direction de la Gestion de l'Information.

Le comité pourrait faire appel à toutes personnes ressources pouvant l'aider dans l'accomplissement de sa mission et devra déposer son rapport sans délai.

Toute difficulté relevée dans l'exécution de ladite mission devra être portée à ma connaissance.



Charles Inoussa SACCA BOCO

COPIES :

- MEF « ATCR »
- INTERESSES « POUR INFO »

